

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

Le Conseil d'Administration de l'Accumulateur Tunisien ASSAD s'est réuni le jeudi 12 avril 2012 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés clos le 31 décembre 2011.

En outre il a décidé de :

1. Convoquer les actionnaires en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 24 mai 2012 à 15H.
2. Proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 0,380 DT par action.
3. Convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra le jeudi 24 mai 2012 à 16H, à l'effet de délibérer sur le projet d'augmentation du capital, qui passera de 11.500.000 DT à 12.000.000 DT, par l'incorporation de réserves d'un montant de 500 mille dinars (500.000 DT) et l'émission de 500.000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle gratuite pour vingt trois (23) actions anciennes avec une jouissance à partir du 1er Janvier 2012.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.